

Pierre-Yves Laffont (dir.)

## L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv<sup>e</sup> siècle

Alpara

---

# Saint-Maurice-sur-Loire

Franck Brechon et Pierre-Yves Laffont

---

DOI : 10.4000/books.alpara.2973

Éditeur : Alpara

Lieu d'édition : Lyon

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 24 mars 2017

Collection : DARA

EAN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

BRECHON, Franck ; LAFFONT, Pierre-Yves. *Saint-Maurice-sur-Loire* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv<sup>e</sup> siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2973>>. ISBN : 9782916125527. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.2973>.

---



Fig. 300 – Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 478) : la ville et chateau de Saint Moryze.

478

### La ville et chatiau de Saint Moryze

Département : Loire ; canton : Roanne ; commune : Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire

#### L'apport des sources écrites

La première mention du château de Saint-Maurice date des années 1030 ; un dénommé Durand, doyen de Saint-Étienne de Lyon, donne alors à l'abbaye de Savigny deux pêcheries sur la Loire situées *in Rodonensi, subtus castellum Sancti Mauriti* (Cartulaire de Savigny, t. I, n° 711). À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le château de Saint-Maurice est encore désigné par le terme de *castellum* (Cartulaire de Beaujeu, p. 47). Il est alors aux mains de la famille éponyme de Saint-Maurice. En 1205, le comte de Forez Guy IV n'en possède que l'hommage qu'il cède en gage avec le château de Crozet et les hommages de Saint-Haon et de Roanne à Guy de Dampierre dans le cadre d'un accord matrimonial (Chartes du Forez, n° 1311). En 1221, la famille de Saint-Maurice rétrocède le fief au comte (Chartes du Forez, n° 35). Jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Maurice reste dans le patrimoine comtal et ne semble nullement inféodé. Si divers autres seigneurs reçoivent des hommages sur Saint-Maurice comme Guillaume de Roanne, chanoine de Lyon (Chartes du Forez, n° 643), cela reste des droits limités, avant tout fonciers, comme il est rappelé en 1266 dans une transaction portant sur les droits de justice à Saint-Maurice (Chartes du Forez, n° 440). Parmi les autres seigneurs possédant des droits à Saint-Maurice, mentionnons par exemple Guillaume de Saint-Haon, *domicellus*, qui vend ce qu'il y possède en 1270 à un bourgeois de Montbrison, Guillaume du Verney (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 636), ou encore le prieuré de Saint-Jean-en-Roannais (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 503). Le comte de Forez reste le seigneur foncier très largement dominant, ainsi qu'en témoignent les nombreux hommages et reconnaissances qui lui sont rendus jusqu'à la fin du Moyen Âge (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 781 ; Chartes du Forez, n° 385, 386, 389, etc.). En 1308, le château de Saint-Maurice quitte toutefois le patrimoine comtal au profit de celui de la famille de Thiers. En effet, Guillaume de Thiers échange le château de Thiers et ses maisons de Péchadoire et de *Furno* avec le comte de Forez contre divers biens dont le *castrum* de Saint-Maurice (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1201). L'échange est confirmé la même année, le comte ajoutant alors à sa part le château de Bussy et la moitié de Saint-Germain-Laval afin d'enlever à Guillaume de Thiers toute possibilité de se plaindre (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1212). Néanmoins, Guillaume de Thiers ne conserve pas longtemps la pleine propriété du château puisqu'en 1309, il la donne à son frère Louis, seigneur de Vologne, en ne conservant que l'usufruit à titre viager (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1269). La possession de Saint-Maurice par les descendants de Guillaume de Thiers n'est toutefois pas sans poser problème, principalement en ce qui concerne leurs relations avec le prieur de Saint-Jean qui est en butte aux violences des gens d'Agnès de Maymont, veuve de Guillaume de Thiers. En conséquence, le comte de Forez prend le prieuré sous sa protection en 1314 (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1377). Mais, après seulement 12 ans de domination de la famille de Thiers, le château revient au comte de Forez. En effet, en 1320, Brunissent, fille de Guillaume de Thiers, transige avec le comte Jean au sujet du château de Saint-Maurice : ce dernier se plaint d'avoir dû dépenser plus de 10000 livres pour prendre possession de Thiers et des autres places données en échange en 1308, somme dont il réclame le remboursement à hauteur de 8000 livres. Le comte accepte toutefois de mettre fin à ses prétentions en échange des châteaux de Saint-Maurice, Châtelus, Bussy et Saint-Germain, qui lui seront rendus contre la somme de 5500 livres tournois (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1578). Louis de Vologne, frère de Guillaume de Thiers, avait conservé des droits sur le château de Saint-Maurice en vertu de la donation de son frère en 1309, mais il remet ceux-ci au comte en 1321, rendant ainsi à ce dernier la pleine et entière possession du château (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1577). Le paiement de



Fig. 301 – Vue aérienne du site dans les années 1990. La construction du barrage sur la Loire a fait considérablement monter le niveau du fleuve autour du site.

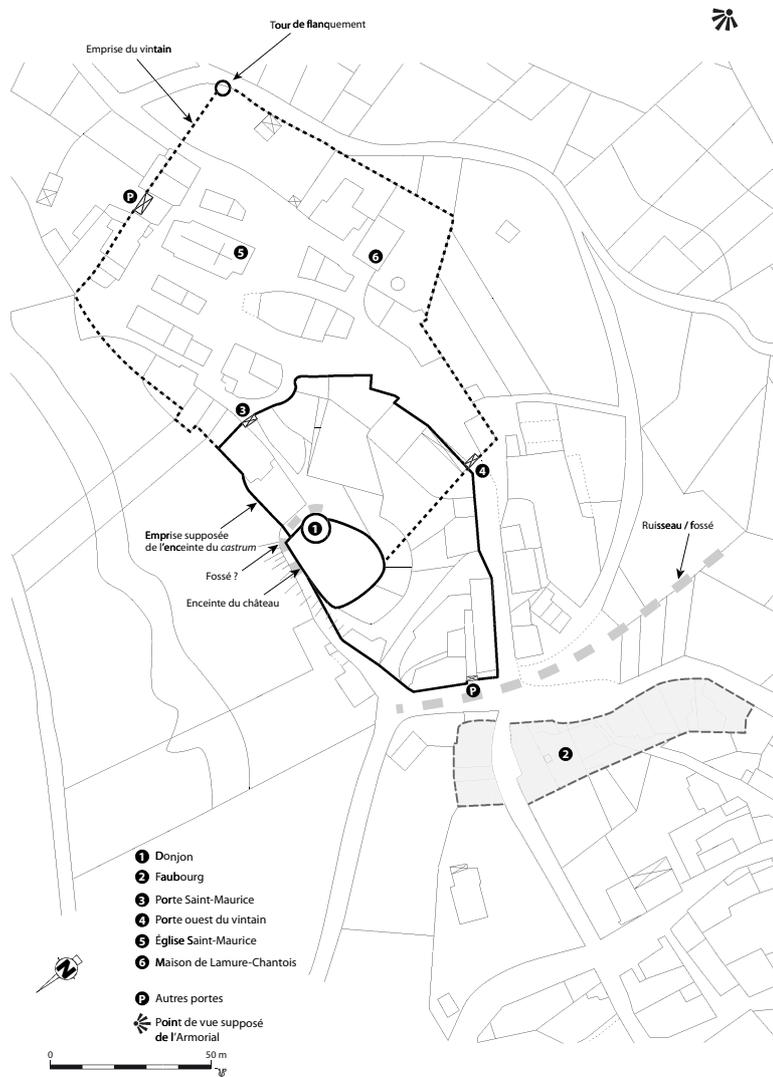


Fig. 302 – Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.

la somme de 5500 livres due en contrepartie de la restitution de Saint-Maurice et des autres châteaux anciennement échangés à Guillaume de Thiers s'échelonne de 1320 à 1327, Agnès de Maymont donnant quittance cette année-là pour la totalité de la somme (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1836). Ensuite, aucune cession, ni changement de seigneur ne se signale à Saint-Maurice jusqu'à ce qu'en 1382, les officiers du duc de Bourbon prennent possession du château comme de tous ceux du comté de Forez (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 3508). Pour finir, le château et la seigneurie sont remis en deux temps par Pierre, duc de Bourbon, à son chambellan Guichard d'Albon. En 1493, il lui donne divers hommes, droits et cens à Saint-Maurice (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 7191). Il complète cette cession en 1500 en lui remettant à titre perpétuel la totalité de la seigneurie et du château (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 7444).

Si le château de Saint-Maurice apparaît au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, il faut attendre 1221 pour que son mandement soit attesté (Chartes du Forez, n° 35). Celui-ci est mentionné ensuite à plusieurs reprises dans la documentation comme par exemple en 1270 lorsque Décan, abbé de Saint-Michel-de-la-Cluse, recteur du prieuré de Saint-Jean-en-Roannais, transige avec Renaud de Forez au sujet de l'exercice de la justice sur les hommes du prieuré dans l'étendue du mandement (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 503). Par ailleurs, tout au long des deux derniers siècles du Moyen Âge, on rencontre à Saint-Maurice un prévôt comtal (ADL, B 1930, B 2076...) et un châtelain (ADL, B 2065). L'église de Saint-Maurice n'est pas mentionnée dans la documentation avant le pouillé de 1225 (Pouillés de l'Église de Lyon, p. 11) ; il est alors à la collation du chapitre cathédral de Lyon. Le fait que le château soit désigné par l'hagiotopeyme Saint-Maurice indique toutefois l'antériorité du lieu de culte sur l'implantation castrale. Le château est né dans la paroisse Saint-Maurice dont l'église est donc précastrale.

Un bourg s'agglomère autour du château sans doute dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. En effet, en 1130, il est encore question du *castellum Sancti Mauricii* (Cartulaire de Savigny, t. I, n° 711), terme que l'on sait désigner le château seul, alors qu'en 1222, c'est le terme de *castrum* qui est employé (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 93), désignant par ailleurs systématiquement le couple château-village (Laffont, 2009). Après 1222, le mot de *castellum* ne sera plus jamais choisi pour désigner Saint-Maurice. Néanmoins, bien que situé à proximité immédiate du « Grand Chemin de France » qui passe au pied de l'éperon sur lequel il se trouve, le *castrum* de Saint-Maurice ne connaît à la fin du Moyen Âge qu'un développement limité qui, en aucun cas, ne peut lui permettre de prétendre à un statut urbain. La présence d'un marché et de foires dès le XIV<sup>e</sup> siècle en fait toutefois un bourg d'importance locale (Fournial, 1967). Un faubourg se développe au pied du *castrum*, autour de l'église Saint-Maurice et de la place du marché (ADL, B 2076). Il est endos dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle par le vintain qui apparaît pour la première fois dans la documentation en 1402 (ADL, B 2078), année où des travaux sont par ailleurs entrepris au château. Il est légitime de penser que cette fortification a dû être construite dans les années 1370-1390 comme l'essentiel des fortifications urbaines de la région.

### La représentation de l'Armorial

La vignette de l'Armorial compte au nombre de celles qui n'ont pas été terminées : le dessin au trait est achevé, mais la mise en couleur se limite à quelques touches ne portant que sur les écus et les oriflammes flottant sur les tours. L'artiste s'est placé au sud du site pour pouvoir en représenter les éléments majeurs : château, *castrum*, vintain et faubourg, de même que la Loire dont le cours est esquissé par quelques traits au bas de l'illustration.

Le château, qui domine l'ensemble du site, est placé sur un relief que l'artiste a nettement accentué par rapport à la réalité topographique. Sur la vignette, le château se compose de deux éléments principaux : un haut donjon circulaire surmonté de hourds et d'une guette, sur lequel vient se greffer une chemise crénelée particulièrement élevée, portant une échaugnette crénelée dans son angle nord-ouest et une échiffe dans l'angle faisant face au dessinateur. Sur la face est du donjon une petite construction est esquissée. S'agit-il d'une autre échaugnette située derrière ce dernier qui n'apparaît donc qu'en partie, ou alors doit-on penser à une bretèche implantée sur le donjon ? Il est difficile de répondre. Par ailleurs, l'enceinte n'apparaît percée d'aucune porte qui pourtant, eu égard à la topographie des lieux, devrait se trouver face au dessinateur. L'intérieur de la chemise semble occupé, outre le donjon, par un bâtiment, dont seules la cheminée quadrangulaire (ce qui est rare dans l'Armorial et signale un bâtiment seigneurial) et une tourelle, au sommet de laquelle flotte une oriflamme fleurdelisée, signalent la présence. Le pied de la courtine du château est ceint d'une palissade de bois se limitant aux parties extérieures à l'enceinte du bourg castral. Ce dernier s'étend sur les pentes sud et est du château face au dessinateur. Mais ce que l'on voit correspond en fait à l'extension tardimédiévale du vintain. Quelques maisons au pied du rocher supportant le château, au sud-ouest, ainsi que, à l'ouest, deux hauts pans de murs crénelés percés chacun d'une porte (une porte charretière doublée d'une porte piétonnière ?), tout cela situé en-deçà d'un ruisseau qui peut s'apparenter à un fossé, témoignent de l'extension de l'habitat castral primitif (le « *castrum* ») vers l'ouest avant la reconfiguration de l'habitat à la fin du Moyen Âge et sa polarisation à l'est du château.

L'enceinte du vintain apparaît particulièrement nette. Elle se présente globalement comme une grande enceinte quadrangulaire percée sur sa face ouest d'une porte surmontée d'une imposante bretèche (le *portale de la Plateri*, ADL, B 2081). Les angles de la courtine et le milieu de chaque face sont renforcés par des échiffes. En avant de la seule porte visible, munie d'un pont-levis à flèches, il faut noter la présence de deux murs successifs non crénelés,



Fig. 303 - Vue d'ensemble du site depuis le sud.



Fig. 304 - Vue d'ensemble du site depuis l'ouest.

percés d'ouvertures de tir, et formant barbacane. Au sud, immédiatement après la porte, la courtine présente deux angles successifs très brutaux, maladroitement représentés. Au-delà de cet angle, le sommet de la courtine du vintain est surmonté de deux petites constructions en encorbellement, de type bretèche peut-être. Une seconde porte est sans doute perceptible à l'est où apparaît, approximativement au milieu du rempart, le sommet d'une étroite construction quadrangulaire crénelée, bretèche sommant une porte ou tour-porte.

L'intérieur de l'enceinte est occupé par un dense semis d'habitations. Leur dessin stéréotypé, semblable à celui de toutes les maisons de l'Armorial, ne permet toutefois pas d'en faire une analyse approfondie, dépassant le simple constat que toutes ou presque sont à deux niveaux, percées à la fois de baies simples et de fenêtres à meneau et dotées d'une cheminée à mitre. La partie orientale du bourg est occupée l'église. Elle présente un haut clocher de plan carré, percé d'un niveau de baies au sommet souligné par une corniche. Lui est accolé une nef simple présentant un *oculus* sur le pignon ouest et deux larges baies sur le gouttereau sud. Tout à fait à l'ouest, au-delà des vestiges du rempart du *castrum* et d'un ruisseau servant de fossé, est représenté un petit faubourg d'une dizaine de maisons échelonnées autour d'un chemin se dirigeant vers le bourg castral.



Fig. 305 - La tour maîtresse circulaire (XIII<sup>e</sup> siècle).



Fig. 306 - La chemise de la tour maîtresse circulaire.

### Les données archéologiques et le parcellaire

Saint-Maurice compte au nombre des sites de l'Armorial dont les vestiges bien conservés, associés à la lecture du parcellaire, offrent des possibilités d'étude intéressantes (fig. 302). Néanmoins, c'est un site où le cadastre napoléonien, peu précis et au dessin sommaire, apporte, paradoxalement, moins d'indications que le plan cadastral actuel.

Le site est établi sur un promontoire rocheux élevé occupant la confluence de la Loire et d'un modeste affluent de celle-ci, la Ris. Le château en occupe la partie la plus proéminente, l'église et le bourg étant établis sur une plate-forme subhorizontale située au sud et à l'ouest du château (fig. 301, 303).

Le château se présente très largement comme sur la vignette de l'Armorial, qui semble fournir une représentation très fidèle comme le montrent les quelques éléments encore visibles (fig. 304). Son noyau est constitué d'une haute tour maîtresse circulaire qui occupe le point culminant d'un petit tertre naturel dont les flancs ont toutefois été avivés. Ce tertre rocheux, qui est un élément caractéristique de la topographie du site, est même utilisé en 1489 pour localiser des biens qui sont situés *in ruppe* ou *juxta ruppem donjonis* (ADL, B 2081, f° 25). Cette tour est un édifice imposant, avec des murs de 3 m d'épaisseur à la base pour un diamètre extérieur de 10,60 m (fig. 305). Elle est à l'heure actuelle arasée à environ 18 m de hauteur, ce qui laisse imaginer une hauteur initiale dépassant aisément les 20 m. Ce donjon n'est toutefois pas le premier construit et sa liaison avec la courtine ne laisse subsister aucun doute de ce point de vue : il est posé en appui sur le rempart de la chemise et lui est donc postérieur. Tant son plan que ses dimensions évoquent indéniablement le XIII<sup>e</sup> siècle et s'il fallait lier sa construction avec un événement précis, on serait tenté de suggérer la reprise en main, déjà évoquée, par les comtes de Forez en 1221 qui remplace alors sans doute (tout au moins dans les années qui suivent leur prise de possession) un donjon antérieur quadrangulaire. Tout au long de la fin du Moyen Âge, cette tour a fait l'objet de travaux comme en 1402-1403 (ADL, B 1170) ou en 1444 (ADL, B 1171). Les courtines de la chemise, qui sont actuellement l'élément visible le plus ancien du château, suivent au plus près les contours de la « roche » portant le château ; leur représentation sur l'Armorial apparaît très fidèle (fig. 306). Deux pans de murs, encore en élévation sur presque toute leur hauteur, en subsistent. En 1488, Jean de Lamure reconnaît tenir une maison *in pede pontis donjoni*<sup>1</sup> *Sancti Moricii*, confrontant le fossé du château (ADL, B 2081). Ce fossé pourrait correspondre à l'actuelle ruelle passant sous la tour maîtresse au nord. Sur la vignette, l'intérieur de la chemise du château est occupé par au moins un bâtiment, assurément résidentiel ainsi qu'en témoigne sa souche de cheminée carrée. Toutefois, l'espace intérieur du château est à l'heure actuelle aménagé en jardin public et rien ne signale plus ce bâtiment que le cadastre napoléonien ne représente d'ailleurs pas non plus. Peut-être s'agit-il des bâtiments ayant fait l'objet de travaux en 1444 (ADL, B 1171)... Au XVII<sup>e</sup> siècle, les bâtiments du château sont déjà en

1 - « Donjon » est à comprendre ici dans le sens de château (qui est son sens général dans les textes médiévaux) et non pas dans le sens de tour maîtresse.



Fig. 307 - La porte est du castrum ou « Porte Saint-Maurice » (actuelle « Porte Guy de Lamure »).



Fig. 308 - La porte ouest de l'enceinte du vintain (actuelle « Porte du Ris Serpentin »).

très mauvais état. Après inspection, ils sont dits *n'y ayant presentement [...] porte, fenestre, plancher ny couvert audict bastiment, n'y estant resté que les murailles qui menacent ruine* (cité dans Viillard, 1992, p. 40). L'emprise du premier habitat castral est très nette sur le cadastre, formant une couronne semi-circulaire au parcellaire radioconcentrique ceinturant le château sur ses flancs sud et ouest. Les deux pans de murs crénelés visibles sur la vignette très à l'extérieur de l'enceinte du vintain à l'ouest appartiennent à cette ligne de fortification. À l'heure actuelle, il semble toutefois qu'il n'en subsiste rien. Le ruisseau visible sur l'Armorial en avant de ces deux pans de murs devait servir de fossé. Il est probable qu'il s'agisse du ruisseau du Serpentin, mentionné en 1402 comme confront d'une parcelle (ADL, B 2078), mais celui-ci a été comblé pour permettre l'établissement de la route. Il semble donc que, déjà au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'enceinte du *castrum*, dont la dernière mention assurée est de 1334 (ADL, B 2076), avait en grande partie disparu au profit de l'enceinte dite du vintain, nouvellement construite et de grandes dimensions. Les deux seuls pans de murs isolés représentés sur la vignette subsistent alors comme un élément inutile mais marquant du paysage. Une ligne continue de maisons a toutefois encore gardé, figé dans le parcellaire, le souvenir de cette première enceinte qui s'étendait alors vers l'ouest au-delà de la limite du vintain postérieur et ceci afin de venir se fermer sur le rocher supportant le château, dans une disposition très classique pour de nombreuses enceintes de villages castraux. Le parcellaire permet d'identifier aisément deux portes perçant les remparts du *castrum*. La porte Saint-Maurice (actuelle porte Guy-de-Lamure) était celle permettant de gagner le château ; elle portait ce nom puisqu'elle ouvrait à l'est vers l'église (ADL, B 2076). À l'heure actuelle, il ne subsiste que le clavelage d'un arc sans doute très tardif (fig. 307). L'autre porte identifiable est celle figurant sur la vignette de l'Armorial tout à fait à l'ouest : sur le plan cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle une ruelle en impasse en part vers l'intérieur du *castrum*, témoignant ainsi du passage ancien de la rue. Les terriers de la fin du Moyen Âge ne nous livre pas le nom de cette dernière porte. Ne faut-il pas voir dans ce silence le fait que le rempart ait été abandonné et détruit avant la période pour laquelle les premiers terriers ont été conservés ?

À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle est construit le vintain qui est l'enceinte la plus facilement identifiable aujourd'hui. Celle-ci se greffe sur la courtine du château et coupe le *castrum* initial en deux ; une partie de celui-ci semble alors exclue de la fortification (car déjà détruite par un épisode militaire de la guerre de Cent Ans et abandonnée en conséquence, comme cela se rencontre parfois sur d'autres sites ?). Le rempart du vintain descend ensuite vers le rebord sud du plateau puis il suit le contour de l'éperon, ce qui le ramène ainsi jusqu'au château et lui permet d'englober toute l'esplanade où se trouve l'église et le quartier du marché. Outre quelques pans de courtine pris dans des constructions postérieures, subsiste principalement du vintain la porte ouest, le *portale Arnolon* (ADL, B 2078), actuelle porte du Ris Serpentin. Cette porte, qui est celle figurée sur l'Armorial, se présente comme une simple ouverture dans la courtine (fig. 308). La bretèche la surmontant sur la vignette n'est plus observable du fait de l'arasement important subi par la courtine et il ne reste plus aucune trace non plus de la barbacane. Toutefois, la base d'une échauguette est visible au sud à l'angle de la courtine, de même qu'une canonnière en bas à droite du piédroit de la porte (celle-ci est d'ailleurs présente sur la vignette de l'Armorial). L'ensemble, porte, échauguette, canonnière, évoque un XV<sup>e</sup> siècle bien avancé. La représentation du vintain donnée par l'Armorial semble, pour autant que l'on puisse en juger, assez fidèle dans ses grands traits : la porte ouest est bien représentée, de même que les angles formés par le rempart



Fig. 309 - Tour de flanquement semi-circulaire sur l'enceinte du vintain.



Fig. 310 - Tour d'escalier du logis de Lamure-Chantois (XVI<sup>e</sup> siècle).

à ce niveau. Toutefois, les perspectives sont largement faussées par des longueurs de courtines fantaisistes. Sur l'Armorial aucune tour de flanquement n'apparaît sur l'enceinte du vintain. Il en subsiste pourtant une, semi-circulaire, encore partiellement en élévation à l'angle sud-est (**fig. 309**) ; la vignette ne figurant dans cet angle qu'une échiffe. Mais cette tour est peut-être postérieure à la confection de l'Armorial.

Si le bâti du *castrum* s'orientait globalement de manière radioconcentrique à partir du château, il n'en est pas de même pour celui enserré dans le vintain. Il ne présente aucun centre : ni l'église, ni la place du marché mentionnée en 1334 (ADL, B 2076) ne pouvant en tenir lieu. L'habitat se structure ici autour de la rue principale et des ruelles secondaires qui lui sont parallèles. À l'heure actuelle, il ne reste pas d'éléments médiévaux visibles dans le bâti : signalons toutefois la maison noble de La Mure-Chantois à l'ouest de l'église (actuelle mairie annexe), légèrement postérieure à la représentation de l'Armorial puisque datable du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 310**).

L'église Saint-Maurice est le seul élément remarquable se distinguant du bâti villageois sur la vignette de l'Armorial. Le bâtiment visible actuellement, dont les murs sont ornés de fresques, est pour l'essentiel du XIII<sup>e</sup> siècle et n'a connu que des modifications limitées, comme l'adjonction d'un clocher sans doute au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle et la construction de chapelles sur le gouttereau nord au XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 311**). Le clocher pose toutefois problème. En effet, il est de facture récente et il est net qu'il a été totalement reconstruit à partir du premier niveau. À l'heure actuelle, il est rigoureusement identique à celui figurant dans l'Armorial : mêmes baies sommitales, même petite toiture à quatre pentes et même moulure ceinturant l'édifice à la base des baies, la similitude allant jusqu'à la présence de la croix en fer forgé ornant son sommet... On est donc tenté de penser que l'Armorial a pu inspirer l'architecte à l'origine du projet et l'on est dans un cas, sans doute unique, où l'Armorial n'est pas la stricte représentation de la réalité, mais où celle-ci a été scrupuleusement calquée sur la vignette !

Au sein du faubourg visible sur la vignette de l'Armorial, en contrebas à l'ouest du château autour de la route conduisant à Saint-Jean-le Puy et, au-delà, à Roanne ou au reste du Forez, il ne subsiste aujourd'hui absolument rien de médiéval et rien ne pourrait laisser penser à son ancienneté, si l'Armorial ne venait nous la certifier.

La fidélité du dessin de l'Armorial, pour autant que l'on puisse en juger au travers des éléments conservés, apparaît très forte, nonobstant quelques problèmes de perspective et l'absence d'une tour de flanquement. Le site de Saint-Maurice est, en outre, exemplaire d'un point de vue méthodologique. L'association de la documentation, de l'étude de la vignette de l'Armorial, des vestiges subsistants et du parcellaire est ici, sans doute plus qu'ailleurs, nécessaire



Fig. 311 - L'église Saint-Maurice. Vue depuis le château .

pour comprendre l'évolution des lieux. Par exemple, sans la représentation précise des deux pans de murs subsistant du *castrum* initial, la compréhension du tracé de l'enceinte du premier habitat castral serait beaucoup plus délicate et resterait sujette à caution. Inversement, sans l'apport de la documentation et du tracé parcellaire, on pourrait penser de prime abord que le dessinateur s'est fourvoyé en représentant des murs qui n'existaient pas en réalité et on taxerait hâtivement sa représentation de fantaisiste.

**Franck Brechon, Pierre-Yves Laffont**

Page 478

LA VILLE ET CHATIAU DE SAINT MORYZE

Étude héraldique

**833.**

*d'argent à trois marteaux d'azur, à la bordure engrêlée de gueules.*

Membre de la famille de La Farge (cf. De Boos, 1998, n° 265 ; il s'agissait peut-être du même personnage).

**834. Anthoine d'Ogeroles crie Saint Porgue**

*d'or au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or – cimier : une tête et col de chèvre.*

Antoine d'Augerolles, chevalier, fils de Guillaume d'Augerolles, seigneur de Sapolgue, ou Saint-Polgues, et de Catherine de L'Espinasse, dame de Saint-Léger et d'Aveize-sous-Dun-le-Roi. Il épousa Antoinette Vert, fille d'Amé Vert, bailli du Forez, sœur de Louise Vert (cf. *supra* n° 773 p. 74). Il était seigneur de Saint-Polgues et, en Bourbonnais, de Brunard. Sa famille était la seconde maison d'Augerolles ; en effet, la première s'était fondue vers 1378 dans une branche de la famille du Vernet-La Garde (n°s 781 p. 75, 815 p. 219, 828 p. 308), qui avait repris le nom et les armes d'Augerolles. Ces armes furent plus tard augmentées, dans le champ, d'une bande de sable, généralement engrêlée.

• Ars., ms 4802, f° 69 v° ; Philocarité, 26

• Mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe, t. II, p. 223-224 ; Bouillet, 1846-1847, t. I, p. 85 ; Gras, 1874, p. 13 ; Tricou, 1965-1976, t. I, p. 153

Un écu vide.

Emmanuel De Boos